



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

OPAH-RU - RECONQUÊTE DES ESPACES
PUBLICS CENTRAUX- AVENANT N°1 AU
MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE -
VALIDATION DE L'AVANT PROJET (AVP)

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
07 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

AMERU

**OPAH-RU - RECONQUÊTE DES ESPACES PUBLICS CENTRAUX-
AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE -
VALIDATION DE L'AVANT PROJET (AVP)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire
Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 7 décembre 2009, le Conseil municipal a approuvé le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par ENET-DOLOWY pour la reconquête des Espaces Publics Centraux.

La phase conception a démarré en janvier 2010 et les premières études de maîtrise d'œuvre se sont déroulées au cours du 1^{er} trimestre 2010. Les éléments en réponse au programme ont été étudiés et ont permis de définir un plan masse des aménagements projetés, ainsi que les orientations techniques préconisées dans le cadre du rendu d'avant projet qui fait aujourd'hui l'objet du présent avenant AVP et sur lequel la Commission d'Appel d'Offres a donné un avis le 20 mai 2010.

L'article 9 du cahier des clauses particulières du marché de maîtrise d'œuvre prévoit qu'un avenant valide l'avant-projet et fixe le coût prévisionnel des travaux sur lequel le maître d'œuvre s'engage. L'enveloppe financière du projet est aujourd'hui fixée à 1 709 500,00 € HT travaux et se décompose désormais en :

- une tranche ferme pour l'aménagement des rues V. Hugo, Ricard, rue et place du Temple pour un montant travaux de 1 500 700,00 € HT.
- une tranche conditionnelle pour l'aménagement de la rue M. Berthomé et le pourtour du Pilon pour un montant travaux de 208 800,00 € HT.

L'avenant prévoit également que la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre soit arrêtée pour un montant de 165 282,29 € HT soit une hausse de + 7,38 % par rapport à la rémunération provisoire prévue dans le marché initial.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant projet élaboré par l'équipe ENET-DOLOWY ;
- fixer le montant prévisionnel des travaux, tel qu'il ressort de l'avant projet et qu'il figure dans l'avenant de maîtrise d'œuvre ci-annexé ;
- fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre, tel qu'il figure dans l'avenant ci-annexé ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre avec l'équipe mandatée par ENET-DOLOWY.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL